

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Référence de la session		
Numéro de la session	Date	Type de la session
07	21/11/2023	Ordinaire

Textes de référence	
N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.
Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.



Liste des membres présents ¹:

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
4	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue	
5	MEDJOU DJ Rafik	Représentant des Maitres de Conférences	
6	ISSAADI Badredine	Représentant des Maitres de Conférences	
7	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maitres de Conférences	
8	CHELOUAH Leila	Représentante des Maitres Assistants	
9	DAOUDI Meroua	Représentante des Maitres Assistants	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	BELAID Ahror	Représentant des Maitres de Conférences

1. Ordre du jour de la session.

Point n° 1. Réinscription des doctorants LMD au titre de l'année 2023-2024.

Point n° 2. Mobilité de courte durée à l'étranger au titre de l'année 2023.

Point n° 3. Divers.

¹ Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN

2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 14h00 et en accueillant les membres présents, le président du conseil scientifique a proposé le changement de l'ordre du jour comme suit :

Point n° 1. Réinscription des doctorants LMD au titre de l'année 2023-2024.

Point n° 2. Divers.

Ensuite, le président du conseil scientifique a donné la parole au directeur adjoint chargé de la formation doctorale pour présenter chaque point comme suit :

Point n° 1. Réinscription des doctorants LMD au titre de l'année 2023-2024.

a. Présentation.

1. Suite au retrait du Dr. SALHI Dhai Eddine en tant que directeur de thèse de M. MAMMASSE Amine, le conseil scientifique a reçu l'approbation du comité de formation doctorale pour l'affectation du nouveau sujet de thèse intitulé : « Analyse des réseaux sociaux pour détecter et prévenir les fake news », dirigé par Pr. AZOUAOU Faïçal, au doctorant M. MAMMASSE Amine inscrit en 1^{ière} année en 2022-2023.
2. La Directeur adjoint chargé de la formation doctorale a soulevé les difficultés techniques rencontrées pour la réinscription des étudiants inscrits au doctorat LMD sur la plateforme PROGRES et le retard engendré pour la délivrance des documents administratifs leur permettant l'accès aux différents services des œuvres universitaires.

b. Résolutions.

1. Le conseil scientifique a émis un avis favorable pour la réinscription du doctorant M. MAMMASSE Amine en 2^{ème} année doctorat LMD en spécialité « Data Science » pour préparer la thèse intitulée « Analyse des réseaux sociaux pour détecter et prévenir les fake news », dirigé par Pr. AZOUAOU Faïçal.
2. Le conseil scientifique a pris note des préoccupations des étudiants inscrits en doctorat LMD, et recommande d'effectuer les réinscriptions selon la démarche classique.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
École supérieure en Sciences et Technologies de
l'Informatique et du Numérique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المدرسة العليا في علوم و تكنولوجيايات الإعلام
الآلي و الرقمنة

Point n° 2. Divers.

a. Présentation.

Le conseil scientifique a reçu de la part du comité de formation doctorale l'approbation de la demande du Dr. FARAH Zoubeyr concernant l'intégration de Dr. ALKAMA Lynda en tant que co-directrice de la thèse qu'il dirige, intitulée « Approche de sélection pour la composition de services complexes dans les environnements d'objets connectés », pour la doctorante Mme. BOUKHAMA Macilia.

b. Résolutions.

Le conseil scientifique a approuvé la demande d'intégration de Mme. ALKAMA Lynda en tant que co-directrice de la thèse de la doctorante Mme. BOUKHAMA Macilia, intitulée « Approche de sélection pour la composition de services complexes dans les environnements d'objets connectés », dirigée par Dr. FARAH Zoubeyr.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 15h00.

Fait à Amizour le, 21/11/2023.

Le président du conseil scientifique

رئيس المجلس العلمي
الأستاذ: طاري عبد الكمال

